RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00205
Numéro SIREN : 881 510 713
Nom ou dénomination : AB3C

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2021 sous le numéro de dépôt 9573

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 5	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	230 267.30		230 267.30	230 267.30		
	Créances rattachées à des participations	19 518.41		19 518.41		19 518.41	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	249 785.71		249 785.71	230 267.30	19 518.41	8.48
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 403.82		2 403.82	19 249.45	16 845.63-	87.51-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 403.82		2 403.82	19 249.45	16 845.63-	87.51-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	252 189.53		252 189.53	249 516.75	2 672.78	1.07

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN
Acte déposé le :
10 NOV. 2021
TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN 76 (Seine-Maritime)

Copie certifiée conforme à l'original

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 5	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000)	80 000.00	80 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	7 281.49-		7 281.49-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	17 449.25	7 281.49-	24 730.74	339.64
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	90 167.76	72 718.51	17 449.25	24.00
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	136 858.93	150 202.13	13 343.20-	8.88-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	25 162.84	25 162.84		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 433.27	1 433.27-	100.00-
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	162 021.77	176 798.24	14 776.47-	8.36-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	252 189.53	249 516.75	2 672.78	1.07
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	46 092.00	38 506.00		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2020 5	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			620.29	2 549.36	1 929.07-	75.67-
Impôts, taxes et versements assimilés				4 530.00	4 530.00-	100.00-
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			620.29	7 079.36	6 459.07-	91.24-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			620.29-	7 079.36-	6 459.07	91.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 5	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	19 518.41		19 518.41	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	0.25		0.25	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	19 518.66		19 518.66	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 449.12	202.13	1 246.99	616.92
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 449.12	202.13	1 246.99	616.92
2. Résultat financier (V-VI)	18 069.54	202.13-	18 271.67	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	17 449.25	7 281.49-	24 730.74	339.64
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	19 518.66		19 518.66	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 069.41	7 281.49	5 212.08-	71.58-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	17 449.25	7 281.49-	24 730.74	339.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 19 518.00
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	230 267		19 518
TOTAL	230 267		19 518
TOTAL GENERAL	230 267		19 518

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			249 786	249 786
TOTAL			249 786	249 786
TOTAL GENERAL			249 786	249 786

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	19 518	19 518	
TOTAL	19 518	19 518	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	136 859	20 929	85 815	30 115
Groupe et associés	25 163	25 163		
TOTAL	162 022	46 092	85 815	30 115
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 343			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	25 163			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	800			800

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL AGICOM	220 000	499 271	14.90	230 252	230 252	19 370		2 661 982	178 606	19 370	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

AB3C
Société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros
Siège social : 218 rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE
881 510 713 RCS ROUEN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 15 octobre,
A 9 heures,
Au siège de l'entreprise sis 218 rue de la Ronce 76230 Isneauville

Madame Aline BARRE, demeurant 7 rue des coquelicots 76116 BLAINVILLE CREVON

Propriétaire de la totalité des 800 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la société AB3C,

Associée unique et seule gérante de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérante de la Société, Madame Aline BARRE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2021 ; elle a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Ratification de la rémunération de la gérante,

PREMIERE DECISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion qu'elle a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 17 449.25 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	17 449.25 euros
Au compte « Report à nouveau débiteur», soit	7 281.49 euros
Au compte «Réserve légale »	872.46 euros
Au compte « Autres réserves »	9 295.30 euros

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'associée unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique ratifie les sommes qu'elle a perçues au cours de l'exercice en rémunération de ses fonctions de gérante, lesquelles se sont élevées à 0 euro, ainsi que les sommes qui seraient réglées par la société pour le compte de la gérante au titre des cotisations sociales, fiscales, obligatoires et facultatives dues par la gérante du fait de son statut social.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Aline BARRE
Associée unique

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN
Acte déposé le :
10 NOV. 2021

ANNEXE

CONVENTIONS PASSEES ENTRE LA SOCIETE ET L'ASSOCIEE UNIQUE

- Le compte courant ouvert dans les comptes de la société, au nom de Madame Aline BARRE, gérante associée, présentait, au 30 juin 2021, un solde d'un montant de 25 162.84 Euros, non productif d'intérêt ;

- Le règlement, par la société, pour le compte de Madame Aline BARRE, gérante, des cotisations fiscales et sociales, obligatoires et facultatives, liées à son statut social, s'est élevé à un montant global de 0 Euro, au titre de l'exercice.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN
Acte déposé le :
10 NOV. 2021
TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN